

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_007 | Onanisme. Perfectionnement de l'espèce. Police médicale allemande et anglaise.](#)[CollectionBoite_007-7-chem | Santé des enfants. Pouvoir médical.](#)[ItemDevay. Traité spécial d'hygiène des familles, 2e édition \[photocopie\]](#)

Devay. Traité spécial d'hygiène des familles, 2e édition [photocopie]

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb007_f0364

SourceBoite_007-7-chem | Santé des enfants. Pouvoir médical.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées[Devay, Francis](#)

Références bibliographiques[Devay. Traité spécial d'hygiène des familles](#)

Référentiel BNF<https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb30337858q>

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 22/07/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Données de data.bnf.fr

AUTEUR : Devay, Francis (1813-03-05 -- 1813-03-05)

TITRE

Traité spécial d'hygiène des familles : particulièrement dans ses rapports avec le mariage, au physique et au moral, et les maladies héréditaires...

LIEU DE PUBLICATION Paris

DATE 1858

EDITEUR Paris : Labé , 1858

Devoy
Thé. d'Hygiène de l'homme
2000.

Co à l'hygiène de
au Deol. sur
le mariage.

Réservé à l'usage privé - Loi n° 57.298 du 11.3.1957

364

XII

PRÉFACE

c'est-à-dire l'indifférence, la froideur ; sa besogne achevée, il part, sans gratifier la famille des conseils utiles, opportuns, touchant des choses qu'il a parfaitement vues, mais sur lesquelles il n'a point été interrogé. Avec cela, en présence de cette suspicion réciproque, l'hygiène intérieure de la famille est négligée ; les maladies les plus graves s'y développent sourdement, et le médecin, qui devrait être un instituteur journalier, n'a qu'une mission précaire et bornée. Il est donc à désirer pour tous, que ces rapports soient changés ; que la famille s'ouvre avec confiance au médecin, et que celui-ci se devoue à propager chez elle les saines pratiques de l'hygiène et de la médecine préventive. On doit moins s'étonner, après cela, de la décadence de la médecine sous le rapport professionnel et des plaintes unanimes de ses membres. Mais, on nous permettra de le dire, le remède à un pareil état de choses doit se trouver plutôt dans le changement des mœurs, des habitudes que dans les institutions et les décrets. Le médecin doit s'élever aussi haut que son sacerdoce, et mieux prouver encore ce qu'il sait et ce qu'il peut. Pour cela il faut enseigner l'hygiène comme un système de hautes prévisions, devant circonvenir la famille entière, et façonner les habitudes de chacun de ses membres.

Pour rester fidèle nous-même à ces convictions, nous avons voulu pénétrer dans des questions intimes, que les traités généraux d'hygiène ont pris à tâche de passer sous silence, et qui, par leur action inaperçue mais constante, agissent sur les organismes, comme la goutte d'eau sur le granit. En étudiant les maladies héréditaires, cette intarissable source de douleurs pour les familles, nous avons amené celles-ci à se préoccuper plus sérieusement du mariage sous le rapport sanitaire : c'est là une des parties neuves, et nous osons dire, très-importante, de notre ouvrage.

Ici, nous saisissons l'occasion de répondre, en quelques mots, aux préventions qui se sont fait jour chez des natures scrupuleuses. Des médecins mêmes ont partagé ces préventions, et, à propos de notre récent mémoire sur le danger des mariages consanguins, ouvrage qui nous a valu l'assentiment précieux et parérit de plusieurs évêques, nous nous



Donnerstag 14. April 1884

1884

10. April 1884

11. April 1884

12. April 1884